



## APPEL AUX ÉLUS DE LA REPUBLIQUE

Mesdames, Messieurs, Députés et Sénateurs,

Club de réflexion, le CIFCE, Conseil Indépendant pour la Filière Cheval et ses Entreprises, est entré en action au mois de mai dernier en lançant un appel auprès d'élus de la République de différentes tendances politiques et auprès d'experts de la Filière « Cheval ».

Les Entreprises dont le Cheval est le moteur principal, sont des créatrices d'emploi et d'activité économique dans tous les territoires. Toutes disciplines confondues, elles représentent aujourd'hui **60.000 emplois directs au sein** des centres équestres, des haras, des centres d'entraînement ou de dressage, des hippodromes, des écoles de formation ou autres. La disparition de ces entreprises entraînerait par voie de conséquence des problèmes économiques et sociaux pour **160.000 emplois indirects** des différents secteurs fournisseurs de la Filière Cheval.

N'abandonnez pas ce secteur économique, il est en danger !

Soyez à notre écoute, car l'entreprise « Cheval » ce n'est pas seulement des bâtiments au milieu d'herbages, c'est plus que cela, c'est du vivant, des hommes, des femmes, et des animaux.

Ces entreprises installées dans votre circonscription ont besoin de votre attention. Monsieur ou Madame, ne rejetez pas notre APPEL.

Aujourd'hui, le CIFCE réunit :

- des Sénateurs et Députés de toutes tendances, des départements des Alpes Maritimes, Ain, Aisne, Ardennes, Bas Rhin, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Côte d'Or, Côte d'Armor, Corrèze, Eure, Gironde, Gard, Haute Savoie, Hauts de Seine, Loire, Lozère, Ille-et-Vilaine, Jura, Nièvre, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Meurthe et Moselle, Moselle, Morbihan, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Rhône, Sarthe, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Vendée, Yvelines.
- **45 experts** qui participent aux rencontres en visioconférences et échangent avec les élus sur les différentes préoccupations du Secteur.

**Soutenir cette action solidaire** : c'est être en contact avec des acteurs de terrain passionnés et experts de la Filière, grâce à des échanges par visioconférence, sans tabou ni langue de bois, en toute convivialité. C'est aussi être tenu régulièrement informé des avancées ou des besoins de la Filière « Cheval ».

Votre territoire aussi est concerné ! Rejoignez le CIFCE.

## QU'EST-CE QUE LE CONSEIL INDÉPENDANT ?

**Le Conseil Indépendant de la Filière Cheval et ses Entreprises** est un club de réflexion qui rassemble les richesses intellectuelles issues de différents secteurs, pour contribuer à la protection d'une économie rurale, « L'ENTREPRISE CHEVAL ».

Les entreprises de la filière équine maillant le territoire sont l'un des piliers de l'économie rurale. Elles incarnent le prestige du cheval à la française : la qualité de leur élevage participe pleinement à la vitalité de l'agriculture française. Ces entreprises ont démontré leur résilience pendant la crise de la COVID-19. Pour autant, beaucoup risquent de ne pas survivre. Pour que ce savoir-faire puisse continuer à exister, cette filière d'excellence a aujourd'hui besoin de perspectives, d'un véritable plan de soutien et de développement.

Laboratoire d'idées, le CIFCE est indépendant et non politique rassemblant de nombreuses personnalités qui se mettent au service d'une démarche solidaire, apportant leurs connaissances, leur expérience et leurs réseaux, afin de développer des analyses, des études, et proposer des solutions relatives aux dossiers de la « Filière Cheval ».

Le Conseil a commencé ses premières rencontres en mai, avec les Sénatrices Anne-Catherine Loisier, Sonia de La Provôté, les Députées Aurore Bergé, et Claire O'Petit, au cours desquelles les échanges avec les élus de terrain des Fédérations des courses hippiques ont permis d'identifier les besoins des acteurs de ce secteur. Les réflexions et propositions émises par l'ensemble des élus des 9 fédérations des courses hippiques interrogées ont fait l'objet d'une synthèse qui sera présentée aux Députés et Sénateurs membres du Conseil Indépendant, courant octobre. Y seront examinés des ajustements et propositions qui pourraient s'inscrire dans une prochaine loi de finances rectificative, et être traduits dans le projet de loi de finances pour 2021.

Les Sénatrices Valérie Létard, Anne Catherine Loisier, les Députés Virginie Buby-Muller et Laurent Saint-Martin échangeront dans les mois à venir sur différentes thématiques inscrites au programme du CIFCE.

Cet engagement solidaire des Élus et des Experts apporte un soutien nécessaire, pour une relance de l'Economie du Cheval, aux nombreuses Entreprises dont l'avenir est plus qu'incertain.


-

**Par cette action solidaire, donnons un avenir à l'Entreprise Cheval !**



### Contact

06 70 56 64 53 [conseil-cifce@orange.fr](mailto:conseil-cifce@orange.fr)

 [@\\_cifce](https://twitter.com/_cifce)